

**RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET DE SOLUTION INFORMATIQUE UTILISÉE
POUR LA GESTION DES INTERVENTIONS DE SERVICE (MOBILITÉ)**

CERTAINES INFORMATIONS SONT DÉPOSÉES SOUS PLI CONFIDENTIEL